Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 416

Artikel: Pour les intellectuels émigrés : [suite]

Autor: Delachaux, V.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-261295

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

E 7436.

J. A.

2 DÉCEMBRE 1933 — GENEVE — VINGT ET UNIÈME ANNÉE. — No 416.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
Mlle Emilie GOURD, Crêts de Pregny
ADMINISTRATION
Mlle Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest
Compte de Chèques postaux I. 943
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL
des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS
SUISSE. . . . Fr. 5.—
ÉTRANGER . » 8.—
Le numéro . . » 0.25
Les abonnements partent du 1er janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

ANNONCES
La ligne ou son espace : 40 centimes
Réductions p. annonces répétées

Le bonheur, c'est le dévouement à un rêve ou à un devoir.

E. RENAN.

AVIS IMPORTANT. — *A partir du 10 décembre prochain, et jusqu'à nouvel avis, l'adresse de la Rédaction du* Mouvement *sera*

17, Rue Töpffer, Genève
(Téléphone 53.168)

Nous prions instamment tous nos lecteurs et abonnés de bien vouloir prendre note de ce changement d'adresse, toute correspondance avec la Rédaction (envoi de manuscrits, de livres, demande de renseignements, etc., etc.), adressée aux Crêts de Pregny, subissant de ce fait un retard d'un courrier.

L'adresse de l'Administration (abonnements, changements d'adresse, vente au numéro, etc.) reste toujours 14, rue Micheli-du-Crest.

Mlle Emilie Gourd prie également ses correspondants à titre particulier, ou lui écrivant au sujet de ses autres activités (Alliance Internationale pour le Suffrage, Protection de l'Enfance à la S. d. N., Association genevoise pour le Suffrage, Cartel genevois, H. S. M., Ouvroir de l'Union des Femmes, etc., etc.), de bien vouloir aussi tenir compte de ce changement temporaire d'adresse, ceci dans l'intérêt même de la régularité de la correspondance.

Cliché „ La Française „

Mlle CHOUREAU

La Chambre syndicale des Libraires de France. association fort importante a choisi pour sa présidente Mlle Choureau. Son élection a consacré un mérite féminin. Quand s'est réuni à Dijon le dixième Congrès des Libraires de France, c'est à la nouvelle présidente de la Chambre syndicale qu'est échu l'honneur d'ouvrir le congrès par un discours qui fut très remarqué.

Pour les intellectuels émigrés[1]

Voici quelques exemples de ces placements de réfugiés: le Dr Z. a trouvé du travail partiellement rétribué dans un institut parisien, ce qui lui permet de continuer ses propres recherches scientifiques; le Comité lui a procuré un logement gratuit et des repas à prix réduits. Au président et au vice-président de la police de Berlin ont été trouvés des postes de réorganisateurs de la police chinoise. Pour Mme X., docteur en médecine, une place d'infirmière auprès de l'enfant malade d'un délégué persan à la S. d. N.; à deux autres femmes-médecins, des places dans un hôpital missionnaire aux Indes, et à Téhéran dans la famille d'un ministre d'Etat comme gouvernante-infirmière auprès d'enfants; une doctoresse travaille dans une pouponnière, une avocate est devenue secrétaire d'une organisation internationale, et la directrice d'une maison de confection travaille dans l'hôtel d'une station balnéaire.

A plusieurs médecins, hommes ou femmes, à des chimistes, philologues ou pédagogues, le Comité a trouvé des postes non rétribués au Collège de France, ou dans des instituts, cliniques et hôpitaux, asiles et écoles, et il leur accorde une subvention mensuelle d'environ cent à cent cinquante francs suisses. Particulièrement intéressants sont les cas de jeunes gens auxquels est offerte généreusement la possibilité, ou bien d'apprendre le français, ou de continuer leurs études universitaires, ou de se préparer à des carrières de jardinières d'enfants, de secrétaires, de professeurs de gymnastique rythmique, etc. Le Comité leur donne une allocation mensuelle, ou leur procure des logements gratuits.

Parmi ces cas, il en est de particulièrement remarquables: ainsi celui d'un docteur en philosophie, expert en matière de radio, que le Comité aide à fonder un institut d'études microphoniques, et qui s'engage à n'employer que des réfugiés recommandés par le Comité; ou celui de ce jeune commerçant qui apprend en Espagne le métier de planteur d'orangers, dans le but de l'implanter plus tard en Palestine, et qui reçoit mensuellement cent dix francs suisses pour subsister; ou encore ce philosophe bien connu qui prépare une nouvelle édition de ses œuvres, ou ce vétéran du pacifisme, vieillard de soixante-dix ans, auquel le Bureau international de la paix a confié un travail de recherche.

Que de pauvres gens encore dénués de tout, auxquels des postes non rétribués dans de hautes écoles sont offerts et qui attendent l'allocation qui leur permettrait de subsister!

Les ressources du Comité proviennent de dons individuels, de collectes organisées dans certains pays, du bénéfice de la vente d'œuvres littéraires ou artistiques, etc. Selma Lagerlöf notamment vient d'écrire une nouvelle, traduite en plusieurs langues, dont la vente se fait au profit du Comité. Plus celui-ci aura d'argent, plus il soulagera de misères![1]

Ces intellectuels misérables et fugitifs sur la terre ont droit à la sympathie et à l'aide de tous ceux qui ont le cœur à la bonne place, et qui se désolent de voir sombrer des libertés auxquelles ils tiennent de toute leur âme, et de constater que la force prime le droit. Depuis quelques mois, tous ceux qui pensent vivent dans l'horreur de ce qui se passe, et il faut bien une initiative due à l'âme féminine et mise en œuvre surtout par des femmes pour illuminer d'intelligence et de bonté le chaos où s'abîme le monde.

V. Delachaux.

[1] Les dons, si les donateurs le désirent, peuvent être réservés à des cas déterminés. Compte de banque: « Intellectuels émigrés », Banque Fédérale, place du Molard, Genève. Le *Mouvement* se charge très volontiers de transmettre au Comité les dons que l'on voudrait lui remettre directement.

[1] Voir le début de l'article au No 415.

Les femmes et les élections

Un second tour de scrutin ayant suivi de près à Genève, pour l'élection du Conseil d'Etat, les élections législatives de novembre, et l'agitation électorale ayant forcément recommencé de plus belle. le Comité de l'Association genevoise pour le Suffrage féminin a trouvé utile d'envoyer à la presse la note suivante, pour rappeler une fois de plus l'existence des femmes, véritablement trop oubliées dans ces consultations populaires. *(Réd.)*

La deuxième consultation populaire, à laquelle sont convoqués cette semaine les citoyens masculins éveille, tout autant que la première, un profond regret chez les femmes suffragistes, qui se voient, une fois de plus, tenues à l'écart d'un scrutin les concernant autant que les hommes. Car, et aussi bien que les hommes, les femmes, travailleuses, fonctionnaires, productrices, consommatrices, contribuables, sont directement touchées par les actes du gouvernement; aussi bien que les hommes, elles s'intéressent en tant que citoyennes à la marche des affaires publiques; mais il leur est impossible de manifester leur opinion par un bulletin de vote. Aussi, lorsque se répètent et se multiplient ces élections si importantes, c'est avec une vraie tristesse qu'elles constatent combien peu comptent leurs forces, leurs capacités et leur collaboration dans la vie politique collective de leur pays ; et le fait d'engager tous les électeurs qui leur sont proches à faire leur devoir n'a qu'un très lointain rapport avec cette participation directe qu'elles réclament de plus en plus.

Lire en 2me page:
La senora a voté.
Si cette histoire vous amuse...
Trois petits Jurassiens écrivent.

En 3me et 4me pages:
E. Gd: *Protégeons l'enfance... oui! mais...*
Correspondance. — Deci... de-là...
Pour apprendre un métier.
Nouvelles de l'Alliance et de Sociétés.

En feuilleton:
Jeanne Vuilliomenet: « *Le massacre des innocents.* »

La situation de la femme sous le régime hitlérien.

N. D. L. R. — *Mme Lydia Gottechesky, qui fut chargée, il y a quelque temps, de l'organisation et de la centralisation de toutes les Associations féminines allemandes, a donné au correspondant d'un journal berlinois les renseignements suivants qui nous paraissent assez suggestifs.*

« Le front des femmes allemandes englobe toutes les organisations féminines qui, d'une manière quelconque, peuvent participer à la reconstruction nationale. Seules les Associations marxistes et juives en sont exclues.

Pour autant que cela ne serait pas encore le cas, toutes les Associations féminines allemandes se rattacheront au front des femmes allemandes, et leurs présidentes souscriront aux conditions suivantes:

« *Comme représentante responsable de l'Association X..., je déclare, en mon nom et au nom de mon Association, me mettre sans conditions sous les ordres d'Adolf Hitler, chef du parti national socialiste allemand. Par cet engagement, l'entrée de mon Association dans le groupement est ratifiée.* »

Jusqu'ici, dit L. Gottechesky, tout a marché sans aucun conflit, et s'il en surgissait, ce qui paraît peu probable, ils seraient résolus par des mesures énergiques.

Les membres juives et marxistes de toutes les Associations qui s'affilient en seront exclues. Les membres du Comité devront être connues pour leurs opinions nationales-socialistes, ou avoir des opinions nationales affirmées.

Le « Front des Femmes » considère comme ses devoirs tous ceux que la femme est appelée à remplir envers l'Etat. Le travail sera systématiquement réparti entre toutes ces organisations féminines: l'une sera chargée de la protection de la femme contre la guerre des gaz; l'autre, de la préparation de la jeune fille au mariage et à la maternité; une troisième aura la haute main sur les homes d'enfants; etc... De cette manière, les femmes traceront la voie nouvelle qui conduira le peuple allemand à une nouvelle conception de la charité et de la bienfaisance.

La bienfaisance d'hier était une bienfaisance pour le malade, l'entretien du faible, la protection de celui qui ne peut plus se suffire à lui-même en raison de son âge ou de ses infirmités. Bien que respectueuses de cette « tendresse de cœur », nous avons cependant le sentiment qu'il est plus important encore de veiller à ce que l'individu en bonne santé ne devienne pas malade, que de protéger le malade. Nous estimons qu'il est impardonnable d'employer des sommes incalculables pour secourir des gens hors d'état de servir, alors qu'il n'y a pas d'argent, et que, par exemple, les enfants encore en bonne santé d'une famille de chômeur de sept personnes peuvent accroître leur force vitale du fait d'un supplément de nourriture ou d'un séjour à la campagne. Le devoir essentiel de cette nouvelle organisation de bienfaisance est de veiller à ce que le noyau sain du peuple allemand reste intact. »

Mme Gottechevsky constate ensuite « que les femmes qui ont été éloignées des postes officiels l'ont été, non pas parce qu'elles étaient femmes, mais parce que leurs idées sur le monde étaient fausses.

Enfin, une conclusion à méditer, et que je cite intégralement: « L'ancien mouvement féministe, né sous le libéralisme, avait comme but essentiel l'émancipation de la femme et le développement de la personnalité. De telles disputes sont aujourd'hui hors de saison, nous n'en voulons plus. J'ai dit récemment à l'une des représentantes de l'ancien mouvement féministe allemand: « L'Allemagne est aujourd'hui une maison qui est devenue trop petite pour nous tous. Pour les habitants de cette maison, cela n'a aucun sens de discuter comment ils veulent répartir entre eux la place dont ils disposent. Mais nous devons tous nous unir et nous préoccuper d'agrandir la maison. Après cela, nous pourrons aussi nous entretenir du partage de la seule chambre. » C'est là le caractère distinctif du « mouvement féministe de 1933 »: c'est la raison d'être du « front des femmes allemandes ».

(Extraits de la *Magdeburgische Zeitung*, 14 juin 1933.)

(Traduction française par L.-H. P.)

Une enquête sur l'éducation familiale

I.

La Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, après avoir, en 1932, publié en trois langues une liste de conférences, proposées aux Sociétés alliées relativement à l'éducation dans la famille — thème adopté à l'Assemblée de Vevey — a cherché depuis à en *tester* les résultats, par un questionnaire bilingue en 400 exemplaires. En juillet dernier, 189 réponses étaient parvenues à notre présidente, Mlle Serment, qui procéda à leur classement méthodique en un long travail, mais combien suggestif!

Parmi nos 164 sociétés affiliées, plus de la moitié ont répondu; les autres réponses proviennent de sociétés féminines ou mixtes, non fédérées. Ces lettres, souvent très riches, parfois complétées par d'autres documents, proviennent de 21 cantons sur 25, et formulent des remarques judicieuses sur l'éducation au foyer familial de tant de milieux divers. Un tiers des réponses disent avoir recouru à notre liste des conférenciers des deux sexes, alors que certains groupements ont trouvé en eux-mêmes les personnes qualifiées pour projeter un intérêt nouveau sur ce vieux sujet, toujours actuel de l'éducation dans la famille, prouvant ainsi qu'il est une des préoccupations essentielles de la femme.